



LA FEUILLE DES HERBETTES

Octobre 2021

Journal de la commune de Sullens

Municipaux depuis plus de cent jours : ils témoignent

Bilan très positif de mes cent premiers jours à la Municipalité. Ceci grâce à l'accueil, la disponibilité et le partage des compétences de l'équipe en place, et également de Nicole et Francesca de l'administration communale. Grâce aussi aux messages d'encouragements reçus de beaucoup d'entre vous après mon élection. Je tiens à tous vous remercier chaleureusement.

Cent jours qui ont passé très vite, durant lesquels j'ai pu appréhender le fonctionnement de la Municipalité et traiter déjà de nombreux dossiers, rencontrer certains d'entre vous à la distribution des pains du 1er août, passer de l'autre côté de la salle lors du dernier Conseil communal, etc.

Ce qui m'a le plus impressionné est la variété des sujets à gérer. C'est aussi ce qui rend l'activité passionnante. Je me réjouis déjà de la suite, avec beaucoup de pain sur la planche au service de Sullens et de ses Herbettes.

Thierry Golay, municipal

1^{er} juillet 8h02, je commence ma première journée en tant que municipal avec un radiateur qui fuit à l'auberge! Heureusement, à part moi, tous les intervenants sont rôdés pour ce genre d'exercice et la fuite est rapidement réparée.

Passé cette première aventure, il est temps de découvrir ce nouveau rôle que j'endosse pour les cinq années à venir. Hormis une bonne dizaine de petites réparations urgentes dans nos bâtiments, je suis très heureux de constater que ces trois premiers mois m'ont plutôt confirmé ce que j'avais imaginé : des échanges intenses mais toujours positifs et constructifs avec mes nouveaux collègues municipaux, une très grande diversité de sujets dans lesquels s'impliquer, des employés communaux et des fournisseurs toujours disponibles et compétents, des quantités de bonnes idées qui viennent de partout pour que notre commune soit toujours plus agréable à vivre ...

Le prochain Conseil communal aura lieu le 2 décembre et, avec lui, la présentation du budget 2022. Pour ma part, ce sera le premier préavis « concret », fruit des réflexions à cinq de ces derniers mois. J'espère que les conseillères et conseillers continueront de nous apporter leur œil critique et leur confiance comme ils l'ont fait durant la législature précédente afin que nous puissions réaliser les nombreux projets à venir.

Didier Simond, municipal

Sommaire

Politique locale.....	2
Vie locale.....	2 à 4
• Achat de sacs taxés : mesures d'allègement.....	2
• EPS Cheseaux-La Chamberonne : Promotions 2021.....	3
• Martelage du bois des forêts communales.....	3
• Création d'une nouvelle association : SullenS'anim'.....	4
La parole est à vous : témoignage d'Alain Magnenat.....	5
Vie intercommunale.....	6 à 8
• Déchetterie : petit job pour les 16-18 ans.....	6
• La région Gros-de-Vaud lance sa marque territoriale.....	6
• Samaritains et don du sang.....	6
• Nouvelle insecte nuisible : le scarabée japonais.....	7
• Résultats d'enquête : emploi du glyphosate.....	7
• Les pompiers volontaires recrutent.....	8
Agenda et fin d'année.....	8

Administration

Rue du Château 2
1036 Sullens
greffe@sullens.ch

Greffe :
021 731 33 34
Contrôle des habitants :
021 731 33 89

Horaires :
Lundi de 14h00 à 18h30
Mercredi de 8h00 à 11h30
Vendredi de 8h00 à 11h30

Conseil communal de Sullens

Séance du 1^{er} septembre 2021 :

En vertu des articles 107 et 109 de la LEDP (Loi sur l'Exercice des Droits Politiques), droit de référendum et affichage des objets traités, nous vous communiquons les décisions du Conseil communal de la séance du 1^{er} septembre 2021 :

- | **Préavis 3/2021** - Compétences financières de la Municipalité
Préavis adopté à l'unanimité
- | **Préavis 4/2021** - Délégation des compétences
Préavis adopté à la majorité
- | **Préavis 5/2021** - Arrêté d'imposition pour les années 2022 à 2026
Préavis adopté à l'unanimité
- | **Préavis 6/2021** - Règlement communal et tarifs des émoluments du contrôle des habitants
Préavis adopté à l'unanimité



Les électeurs peuvent consulter ces préavis au greffe municipal pendant les heures d'ouverture ou sur le site de la commune www.sullens.ch

Nomination :

Délégués à l'AIEE : MM. Serge Böhi et Sébastien Thiébaud, élus tacitement.

Prochaine séance du
Conseil communal
Judi 2 décembre 2021
à 19h30, grande salle de Sullens

Prochaines votations fédérales
28 novembre 2021

Votations fédérales

Résultats des votations fédérales du 26 septembre 2021

- | | |
|---|--|
| <p>Objet 1 : Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital.
OUI : 26.79 % - NON : 73,21 %
Participation : 57.32 %</p> | <p>Objet 2 : Mariage pour tous
OUI : 65,85 % - NON : 34,15 %
Participation : 58,01 %</p> |
|---|--|

VIE LOCALE

Etat civil

Naissances

Matias Brandon
le 6 août 2021

Selin Hasanovikj
le 6 septembre 2021

Carla Cappi
le 8 septembre 2021

Décès

Hermann Schweingruber
le 7 septembre 2021

Achat de sacs taxés : mesures d'allègement

Naissance et jeunes enfants:

Les parents de nouveau-nés ou d'enfants jusqu'à l'âge de 3 ans révolus peuvent bénéficier, sur demande, d'une participation communale pour l'élimination des couches.

Cette subvention est fixée à CHF 100.-- par année civile et versée au prorata des mois concernés.

Incontinence:

Les adultes devant porter des protections contre l'incontinence peuvent également bénéficier, sur demande, d'une participation communale.

Cette subvention est fixée à CHF 100.-- par année civile et versée au prorata des mois concernés, sur présentation d'une attestation médicale.

Afin d'être traitées dans l'année concernée, les demandes doivent parvenir à l'administration communale avant le 15 décembre 2021. Les formulaires sont disponibles au guichet de l'administration communale ou sur le site internet de la commune : www.sullens.ch

EPS Cheseaux-La Chamberonne : Promotions 2021

En raison des mesures sanitaires, cette année encore, la cérémonie des promotions de l'école secondaire de Cheseaux-La Chamberonne est brève. Elle a lieu le vendredi 2 juillet dans les locaux de Derrière-la-Ville où les certifiés sont invités à recevoir leur diplôme par classe et à une heure bien précise.

Les certifiés de Sullens sont:

Dans la voie générale:

Dany Carrilho Caetano, Lia Frey, Ben Frossard, Kevin Michielan, Anaïs Poncioni, Guillaume Rais, Kilian Stockinger

Dans la voie pré-gymnasiale:

- option économie et droit:

Baptiste Trémelot

- option latin:

Emma Badan, Emma Chappuis, Eléonore Dobler

- option mathématiques-physique:

Matteo Edgar, Ewan Edgar, Léo Lüthi, Virgile Neuvéglise, Guillaume Pennone



Eléonore Dobler, Emma Badan, Emma Chappuis, Ewan Edgar, Guillaume Pennone le jour de la remise des certificats

Martelage du bois des forêts communales

Comme à l'accoutumée en début d'automne, les 48 ha de bois communaux ont été parcourus, le 23 septembre dernier, dans le but de marquer les arbres qui seront abattus au cours de l'année. Cette matinée a été l'occasion, pour les quelques membres présents de la Municipalité et du Conseil communal, d'en apprendre d'avantage sur les essences de nos forêts et sur leur évolution, auprès de MM. Laurent Robert et Didier Pichard, gardes forestiers. D'après ce dernier : «Ces journées sont toujours d'agréables moments de partage et d'échange.»

Cette année, 315 m³ de bois seront abattus, conformément au plan de gestion propre aux forêts périurbaines, principalement des épicéas et des hêtres. Selon M. Robert, 60 % seront utilisés pour la construction et environ 40 % seront destinés au bois-énergie (centrale à bois).



Thierry Golay, Didier Simond, Danielle Simons, Roland Valet, Laurent Robert, Georges Guignard, Jacques Simond, Christian Gozel, Jean-Marie Cornu, Jonathan Leuschner, Marie Christine Pitton, Didier Pichard.

Création d'une nouvelle association : SullenS'anim'

Avec l'envie d'animer le village et de proposer à ses habitants des activités et soirées récréatives, l'idée de créer l'association SullenS'anim' a vu le jour autour d'un café.

La commune nous soutient dans la réalisation de ce projet qui se veut gratuit, ou à moindre frais et à travers lequel nous souhaitons créer un lien entre les habitants de notre village.

Ses membres, ce sont vous, sullanaïses et sullanaïses, sans cotisation.



Le comité est actuellement constitué des trois soussignées. Une Assemblée générale constitutive aura lieu le 9 novembre 2021 afin d'adopter les statuts et de confirmer le comité dans ses fonctions. Ce sera aussi l'occasion d'expliquer plus en détail le fonctionnement de l'association et d'échanger sur les idées d'animations pour 2022 et les années suivantes.

Pour recevoir les statuts et vous inscrire à l'Assemblée générale du 9 novembre 2021, merci d'envoyer un mail à

pittonmc@gmail.com.

Esther Perrin, Sandra Noll et Marie Christine Pitton

Nos manifestations à venir : les Mercredis de l'Avent

Animations ouvertes à tous, prévues chaque mercredi de décembre, à la buvette de la grande salle :

- 1^{er} décembre à 16h00 : fabrication d'étoiles à vœux et décoration du sapin de Noël à l'extérieur
 - 8 décembre à 14h00 : création et décoration de maisons en pain d'épices
 - 15 décembre à 14h00 : préparation de la verrée et décoration de biscuits
- Nous nous associons au Noël de la commune (voir détails en page 8)
- 22 décembre à 15h30 : conteuse et bricolage

A chacune de ces dates, de 17h30 à 19h30, verre de l'amitié offert à l'extérieur.

De plus amples informations suivront sous forme d'affiches.

Les fenêtres de l'Avent

Du 1^{er} au 23 décembre, faites briller vos fenêtres ! Inscriptions par courriel à sandranoll@bluewin.ch ou par téléphone au 079 604 94 14, en indiquant votre nom, le lieu de la fenêtre et s'il y a une collation ou pas.

Nous nous réjouissons de vous voir nombreuses et nombreux pour participer, de près ou de loin, à notre projet qui se veut communautaire et intergénérationnel.

Notre première manifestation : le vide-grenier du 29 août 2021

Ce jour-là, la grande salle s'est transformée en une immense braderie de vêtements, vaisselle, objets décoratifs et petites bricoles en tout genre. Quarante-deux stands étaient répartis à la fois dans la pièce principale, sur l'estrade mais aussi dans l'entrée pour le plaisir des chineurs et autres friands de bonnes affaires. Et pour assurer le service de midi et les petites fringales, l'association Tarpuy, qui vient en aide aux enfants défavorisés du Pérou, a proposé de la restauration de qualité.



A la buvette, les membres (ou amis) de l'association Tarpuy
Grand Pré 1 - 1036 Sullens
www.tarpuy.org ou www.tarpuyperu.org

Témoignage d'Alain Magnenat

Nous avons la chance d'être propriétaires au chemin de la Butte depuis le mois de septembre 2010. La rue où nous habitons fait partie d'un quartier résidentiel, calme et paisible mais...



Quand nous avons emménagé en 2010, nous avions un magnifique chat Persan, Budy. Il s'est très rapidement acclimaté au quartier. C'était pour lui merveilleux de se retrouver à la campagne avec un grand jardin et de l'espace pour pouvoir se promener. Malheureusement, au mois de juin 2011, nous l'avons retrouvé un matin, devant la maison, l'arrière-train brisé. Une voiture l'avait shooté. Nous n'avons pas eu d'autres choix que de l'emmener chez le vétérinaire afin d'abrèger ses souffrances. Bien que très attristés par la perte tragique de Budy, nous avons très rapidement adopté un autre chat, Filou. Puis, en août 2016, nous avons accueilli un chaton, Mystic. Mystic était très joueur, adorait se balader dans le quartier avec ses copains, n'hésitant pas à aller même jusque vers le parc à chevaux. Il s'en faisait carrément des amis. En juillet 2016, Mystic n'est pas rentré... Nous ne saurons jamais ce qui lui est arrivé.

Nous sommes donc allés au refuge SPA de Sainte-Catherine où nous avons adopté Pupu, puis, dix jours plus tard, Bounty. Quel bonheur de les voir jouer, se balader ensemble, dormir l'un sur l'autre. Ils étaient inséparables.

Jeudi 17 juin 2021, il est tout juste 09h00, le téléphone sonne. Une de nos voisines du Mont-Tendre nous dit qu'il y a un chat blanc étendu au milieu du chemin des Pâquis. Nous partons en courant, la boule au ventre. En arrivant sur place, nous ne pouvons que constater que c'est notre amour de chat, Bounty, qui gît sur la route. Il n'est pas beau à voir.

Pour certaines personnes, les animaux ne sont pas importants. « Ce n'est qu'un chat ! Ce n'est qu'un chien ! » Et pourtant, un animal, c'est tellement plus ! C'est un membre de la famille, un ami, un confident. Pour une personne âgée, c'est parfois ce qui permet de se rattacher à quelque chose. C'est du réconfort, une présence. Il ne te demande rien mais il te donne tellement d'amour.

Je pleure en écrivant ces quelques lignes. Nous habitons un quartier résidentiel, la vitesse est pourtant limitée à 30 km/h. Il y a des enfants qui jouent à la place de jeux, il y a des familles qui se promènent avec des enfants en bas âge. J'ai peur ! Peur qu'un jour ce ne soit pas une croix qui soit dressée pour un chat au bord de ce chemin, mais pour un enfant.



Si cet article peut permettre à certains chats de ne pas mourir sous les roues de chauffards qui ne respectent pas le 30km/h dans notre quartier, alors la mort de Budy, Mystic et Bounty aura servi à quelque chose.

Alain Magnenat

Ce texte n'engage pas la Municipalité mais uniquement son auteur.

Impressum

Editeur: Commune de Sullens
Imprimerie: PaperForms SA, Villars-Ste-Croix
Direction: Municipalité de Sullens
Rédaction: Nathalie Martin (NM)
Prochaine parution: décembre 2021
Site internet: www.sullens.ch
Email: journalDeSullens@gmail.com

Faites vivre votre journal

Vous souhaitez partager des récits, des poèmes, des humeurs ?
Vous avez une question liée au village ? Une offre à proposer ?
Une recherche à communiquer ?
Utilisez le journal de votre commune, Votre Journal, en écrivant à:

journalDeSullens@gmail.com

Déchetterie intercommunale - Petit job pour les 16-18 ans

La Municipalité de Cheseaux cherche à recruter quelques jeunes âgés de 16 à 18 ans pour épauler le responsable de la déchetterie, dès le début janvier 2022, à raison d'un samedi par mois environ.

Ces jeunes seront chargés de conseiller les personnes qui apportent des déchets et d'assurer le bon fonctionnement général de la déchetterie sous la surveillance de M. Veulliez, responsable du site.

Horaires de travail : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h15. La rétribution est de CHF 20.-- de l'heure.

Conditions à remplir : être domicilié dans les communes de Cheseaux, Bournens ou Sullens et être âgé de 16 ans révolus et de moins de 18 ans révolus.

Postulation : si vous êtes intéressés, merci d'adresser au plus vite votre candidature par mail à

greffe@cheseaux.ch

La région du Gros de Vaud lance sa marque territoriale

GRQS
d'VAUD

GdV

Logos pouvant être utilisés par les partenaires



Pourquoi une marque ?

Une marque pour cultiver les valeurs de notre région, pour créer une communauté soudée.

La marque Gros d'Vaud s'engage à devenir le porte-parole de la région. Elle devient le référent territorial, fédère et propage une image positive et stimulante de la région, de ses acteurs, de ses activités et de ses habitants.

C'est une marque de proximité qui souhaite privilégier les contacts humains et favoriser les échanges entre les différentes instances.

Envie de rejoindre le mouvement ?

Vous êtes une entreprise, une association, une commune, vous souhaitez rendre visible votre implication sur le territoire, rejoignez-nous !

Pour ce faire : envoyer un mail en fonction des conditions générales accessibles sur www.grosdvaud.ch. L'association se chargera d'analyser chaque demande et indiquera comment utiliser la marque.

Textes, logos et images extraits d'un communiqué de l'Association de Développement Région Gros-de-Vaud adressé aux communes



Plusieurs cours sont proposés à Cheseaux.

Lieu : collège de Derrière-la-Ville.

Pour tout renseignement concernant la section des Samaritains de Cheseaux et des environs, consulter www.samaritains-cheseaux.ch

Don du sang



A Cheseaux,

Maison de commune, Rte de Lausanne 2,

Mardi 21 décembre 2021, de 15h30 à 19h30.

Inscription sur : www.jedonnemonsang.ch

Nouvel insecte nuisible : le scarabée japonais *Popilia japonica*



Le scarabée japonais *Popilia japonica* fait partie des néobiotes nuisibles qui pourraient représenter un grave danger pour les plantes cultivées et sauvages de Suisse, allant des herbes aux arbres. Il s'attaque aussi bien aux racines à son stade larvaire, qu'aux feuilles à son stade d'insecte parfait, et cause d'importants dégâts.

Après une première découverte au Tessin en été 2020, cet insecte dévastateur vient maintenant d'être vu dans la région bâloise.

Popilia japonica est un organisme de quarantaine prioritaire en Suisse. En cas de suspicion, capturez l'insecte, conservez-le dans un récipient fermé et informez sans tarder le service phytosanitaire de votre canton.

Pour le canton de Vaud, écrire à Inspectorat.phyto@vd.ch

Message de Françoise Balducci

Secrétaire de la Société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers : La Forestière

Résultats de l'enquête menée auprès des communes Emploi d'herbicides à base de glyphosate

Entre juillet et octobre 2020, 309 communes du canton de Vaud ont participé à un état des lieux dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action cantonal glyphosate.

Les principales indications qui en ressortent concernant les communes sont les suivantes :

- La majorité des communes (57%) a renoncé aux herbicides à base de glyphosate. Pour celles qui en utilisent, les quantités concernées sont faibles.
- Un nombre croissant de communes (33%) fait le choix de se passer totalement d'herbicides, principalement pour des raisons d'ordre environnemental.
- Des méthodes de lutte alternatives aux herbicides sont utilisées par la grande majorité des communes, bien que celles-ci impliquent souvent un besoin accru en main d'œuvre, ainsi qu'un investissement initial pouvant être important.
- Certains espaces, notamment les cimetières et les terrains de sports, sont considérés comme étant plus difficiles à entretenir sans herbicides.
- Les restrictions d'usage relatives aux herbicides ne sont pas toujours connues et/ou respectées.



Plan d'action glyphosate : qu'est-ce que c'est ?

Ce plan prévoit la mise en œuvre d'un programme de sortie du glyphosate (plus communément appelé Roundup) dès 2022 pour tous les domaines de l'Etat exploités pour l'agriculture, la viticulture et l'arboriculture ainsi que la renonciation de l'utilisation du glyphosate par les services étatiques et paraétatiques pour toute application sortant du cadre agricole.

Des actions de sensibilisation/information, un soutien accru à la formation des professionnels ainsi que le renforcement du contrôle de l'application des dispositions fédérales figurent également dans ce plan d'action.

Rapport détaillé à consulter sur : www.vd.ch/plan-glyphosate

Rappel de l'office fédéral de l'environnement (OFEV) - janvier 2021

Interdiction d'herbicides et de biocides (contre les algues et mousses):

- sur les routes, chemins et places stabilisés avec revêtement en goudron, gravier ou marne,
- sur les chemins et places revêtus de dalles ou pavés,
- sur les surfaces stabilisées perméables comme graviers engazonnés, sols gravillonneux (chaussée en construction), dalles alvéolées et pierres en béton avec écarteurs,
- le long des bordures en pierre et trottoirs, caniveaux et écoulements d'eau de pluie, gouttières.



Les pompiers volontaires recrutent

D'une grande discrétion, les pompiers volontaires de Bournens-Boussens-Sullens veillent sur nos villages. Actuellement, ils sont 17 bénévoles (effectif du 26 août 2021), avec à leur tête le premier-lieutenant Jérôme Lancia. Cependant, pour assurer une bonne permanence, ils souhaiteraient être une vingtaine.

La grande campagne cantonale annuelle de recrutement aura lieu **le jeudi 4 novembre 2021.**

Pour plus d'informations ou s'engager, rendez-vous dans les casernes de Penthalaz, L'Isle ou La Sarraz.

www.sdis-venoge.ch/recrutement

A l'arrière plan : Patrick Keller, Kilien Baudat, Nicolas Valet, Nicolas Bally,
 Au milieu : Océane Jendly, Bernard Gautier, Corinne Gauchie, Philippe Sangiorgio, Maxime Favre, Steve Fahrni,
 Devant : Alain Guéra, Jacques Favre, Jérôme Lancia, Franck Baumann, Léo Cappi.
 Absents de la photo : Andrew Edgar, Patrick Dizerens

AGENDA ET FIN D'ANNEE



Ramassage des déchets encombrants
 Jeudi 18 novembre 2021
 dès 7h30

Noël de la commune
 Mercredi 15 décembre 2021
 dès 17h30 devant la grande salle
 En présence du Père Noël



Collation et cornets de bonbons aux enfants
 Nous vous attendons nombreux !

Calendrier des manifestations si les conditions sanitaires en vigueur le permettent Consulter www.sullens.ch pour vérification	
6 novembre 2021	After work organisé par la Jeunesse de Sullens Buvette
1-23 décembre 2021	Fenêtres de l'Avent Lieux sur www.sullens.ch
1, 8, 15, 22 décembre 2021	Mercredis de l'Avent Organisés par Sullen'Sanim' Buvette
15 décembre 2021	Vente de sapins, voirie Noël de la commune , devant la grande salle

Sapin de Noël

Les sapins de Noël seront vendus, uniquement sur commande, au prix de CHF 10.--

mercredi 15 décembre 2021,
à 18h30, à la voirie.

Veillez passer commande jusqu'au 26 novembre :

- par mail à greffe@sullens.ch
 - par téléphone au 021 731 33 34.
- en précisant vos coordonnées et la taille du sapin (120-160 ou 160-200). Seules les personnes inscrites pourront retirer leur sapin.
 Nouveauté : sapins emballés dans un filet.

Bois de feu

Des stères de hêtre et de frêne sont disponibles au prix de CHF 90.--, le stère livré à domicile, CHF 75.--, le stère récupéré en forêt.
 Période de livraison: printemps 2022.

Veillez passer commande par mail à greffe@sullens.ch ou par téléphone au 021 731 33 34 en précisant vos coordonnées avec numéro de téléphone, le nombre de stères et si livraison ou non, **jusqu'au 10 décembre 2021.**

Les commandes pour les lots de bois long (4 - 6 m), au prix de CHF 40.-- le stère, se font auprès du garde forestier:
 M. Laurent Robert, au 079 448 70 09.